



## Quel recours apres malfaçon d' un menuisier

Par **bildefrance**, le **03/03/2008** à **15:55**

Bonjour,

Un menuisier a remplacé toutes les portes et fenetres de ma residence principale que nous renovons . c' etait en decembre 2006 , et nous avons toujours des fuites sur une des portes donnant sur l' exterieur .

Apres de multiples relances telephoniques ce menuisier n' est toujours pas venu corriger le probleme .

Sans rentrer dans des details techniques, je pense que cette porte a été mal posée . Que pouvons nous faire pour lui imposer de realiser les travaux necessaires ?

Dans l' attente de votre aide , je vous prie d' agreer , Madame, Monsieur, l' expression de mes sentiments les meilleurs .